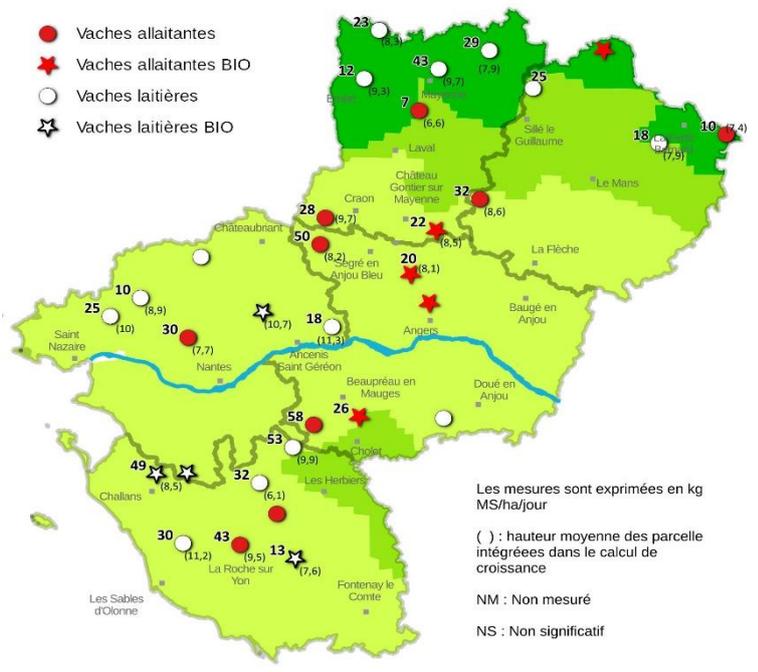


Une météo enfin sans pluie !

- Des conditions favorables au pâturage
- Epandage des effluents encore possibles sur prairie
- Surveillance des levées : attention aux limaces !

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 14/10 au 28/10	Hauteur moyenne (cm)	
Zone Nord	23	8.4	
Zone Intermédiaire	16	6.6	
Zone Sud	Nord Loire	24	9.2
	Sud Loire	31	8.8
MOYENNE REGION	26	8.8	



La pousse continue cette semaine avec des disparités pédoclimatiques. Les conditions météorologiques plus clémentes devraient favoriser le pâturage.

Des conditions favorables au pâturage

Avec les prévisions météorologiques favorables annoncées et la pousse de l'herbe qui se maintient, le pâturage devrait être facilité par une meilleure appétence de l'herbe et par un ressuyage des parcelles. L'objectif est donc de pâturer assez bas avant l'hiver afin de nettoyer les prairies pour permettre une meilleure repousse en sortie d'hiver.

Pour les parcelles hydromorphes, il faudra être attentif à leur ressuyage dans les prochains jours. Attention, cependant à ne pas insister sur des parcelles « limite » en portance car les animaux pourraient occasionner des dégâts et « salir » l'herbe qui ne pourra pas être valorisée une fois la boue séchée sur les feuilles, rendant la prairie peu appétante.

Sur les parcelles avec une portance moyenne, il est possible d'augmenter le chargement instantané en réduisant les surfaces pâturées sur une période réduite afin de limiter le piétinement.

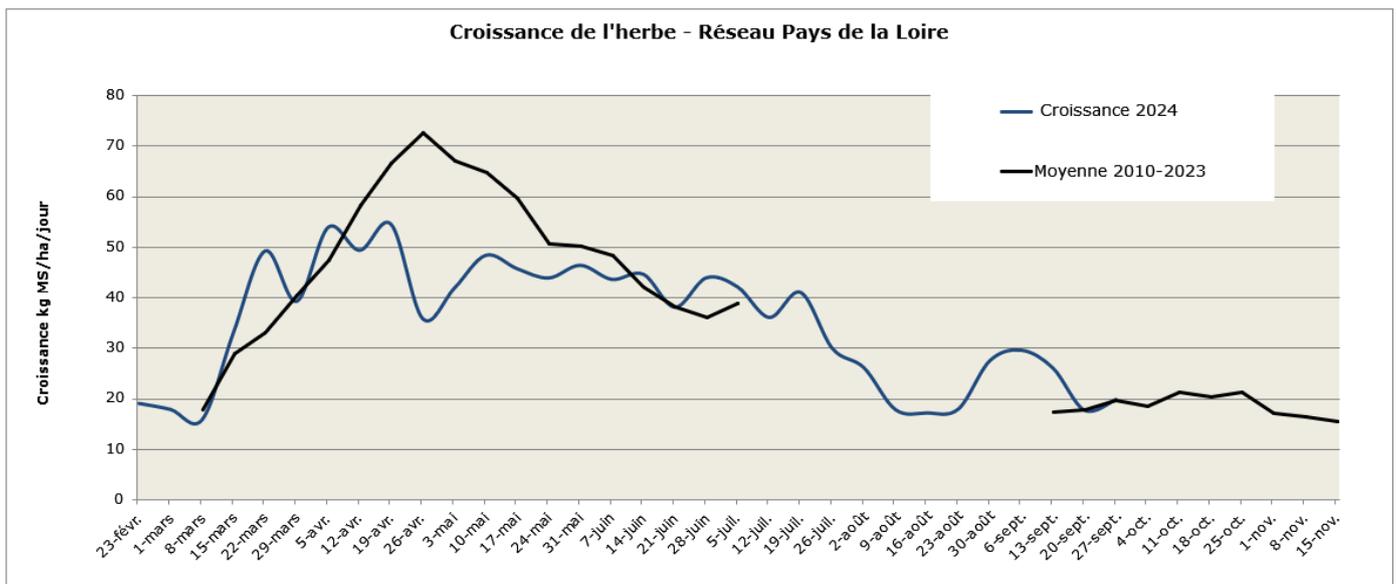
Pour les parcelles qui ne sont pas accessibles au pâturage, il est encore possible de récolter l'herbe (l'équivalent de 20 % de la ration hivernal). Cette herbe, qui est de bonne qualité ne se conservera pas longtemps mais elle pourra être distribuée cet hiver dans la limite de 3 kg MS/jour/vache. Le reste des surfaces pourra être nettoyées par un broyage.

Epandage des effluents

Ces dernières semaines, les conditions météo et l'avancement d'autres chantiers ont pu retarder les épandages d'effluent sur prairie. Il est donc temps d'épandre les lisiers et fumier sur les parcelles qui ne seront plus pâturer. Pour rappel, les épandages d'effluent de type I (fumier) sont épandable jusqu'au 15 décembre. Les épandages de lisier de bovin et de lapin sont épandable jusqu'au 15 novembre dans la limite 70 kg d'N total/ha pour les prairies implantées depuis plus de 18 mois. (hors zone des de captage)

Levée des prairies semées : attention aux limaces !

Surveiller bien la levée de vos prairies semées, les conditions humides sont propices à l'activité des limaces. Pour vous aider à observer leur activité, vous pouvez vous aider de pièges (4 carrés de 1 m² à positionner dans la parcelle), si le seuil de plus de 5 limaces/m² est atteint, un traitement peut se justifier. Les graminées sont sensibles jusqu'au stade début tallage. En général, ce sont les tours de parcelles qui sont touchés en premier, il faut donc être vigilant sur cette zone.



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

SEENOVIA 02 43 64 12 64 www.seenovia.fr